

Image not found or type unknown



Bon de commande - achat voiture neuve

Par **Maroussia**, le **23/11/2009** à **15:07**

Bonjour, rnJ'ai recemment signe un bon de commande pour l'achat d'une voiture neuve aupres d'un concessionnaire dans un autre departement que celui ou je reside. Je leur ai demande de m'envoye de retour le bon de commande signe par eux avec leur cachet. Ils m'ont envoye par courriel une copie faite par scanner du bon de commande qui apparait signe et tamponne par ce concessionnaire, mais cela fait des semaines que j'attends un original par courrier, et malgre des assurances repete du vendeur qui jure de m'avoir envoye ce courrier par la poste, cela fait une dizaine de jours maintenant, je n'ai toujours rien recu. Une des conditions qui m'ont faite et que je devrais payer le prix de la voiture en integralite. Mais je ne veux rien verser sans que je recoive ce bon de commande en retour. Est-ce que j'ai tort? Est-ce qu'une copie envoyee par courriel est valable? rnmerci de vos conseils